



## Informations importantes concernant la mise à disposition des documents de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023

Paris, le 2 juin 2023

Quadient S.A. (la « Société ») informe ses actionnaires que l'adresse pour déposer des questions écrites à la société et l'accès aux documents sur le site internet indiquée dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n. 56 du 10 mai 2023 et dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n. 63 du 26 mai 2023 est erronée.

La Société informe ses actionnaires que les informations et documents relatifs à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 16 juin 2023, visés à l'article R22-10-23 du Code de commerce sont consultables à l'adresse suivante :

<https://invest.quadient.com/assemblees-generales>

Quadient S.A. informe ses actionnaires souhaitant poser des questions écrites, qu'ils peuvent le faire :

- soit par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante :

[financial-communication@quadient.com](mailto:financial-communication@quadient.com)

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège social de Quadient SA, adressée au Président du Conseil d'administration :

Quadient S.A.

42-46 avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux, France

au plus tard à la fin du quatrième jour ouvré précédent l'Assemblée Générale, soit le lundi 12 juin 2023. Pour être prises en compte, ces questions doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

**Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :**

**Catherine Hubert-Dorel, Quadient**

+33 (0)1 45 36 30 56

[c.hubert-dorel@quadient.com](mailto:c.hubert-dorel@quadient.com)

[financial-communication@quadient.com](mailto:financial-communication@quadient.com)

**Caroline Baude, Quadient**

+33 (0)1 45 36 31 82

[c.baude@quadient.com](mailto:c.baude@quadient.com)

Ou consulter notre site Internet : <https://invest.quadient.com/>